



Tabac : presse écrite, radio et internet interdits de publicité

Rubrique : actualités - Date : jeudi 28 juillet 2005

D'après L'AFP, la commission européenne a annoncé, mercredi, que « l'interdiction de la publicité pour le tabac dans la presse écrite, la radio et sur Internet entrera en vigueur dans l'Union européenne le 31 juillet ». La directive européenne adoptée par les états membres en 2003, indique que « le parrainage de manifestations culturelles et sportives par des fabricants de cigarettes sera également proscrit ».

ndlr : pour plus d'information vous pouvez consulter ces trois articles parus sur Internet.

<http://europa.eu.int/rapid/pressRel...>

<http://www.menara.ma/Infos/includes...>

<http://www.lalibre.be/article.phtml...>